



Lycée Jean-Baptiste Say
11 bis rue d'Auteuil
75 016 PARIS
Tél. : 01 53 92 78 00

**MARCHE PUBLIC
A PROCEDURE ADAPTEE**
(en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique)

**Demande de devis pour un contrat relatif à l'entretien et à la maintenance
préventive des matériels de cuisine**

Personne responsable des marchés : Mme Véronique Rédini, Proviseure du lycée

Personne à contacter : M. Frédéric Aubin, Secrétaire general, agent comptable

par mail (tnt.0750700D@ac-paris.fr)

1) **Objet :** Entretien des équipements frigorifiques, de cuisson, de légumerie, du self , de laverie.

Au préalable, **visite obligatoire des locaux sur rendez-vous le mercredi 12 juin entre 9h00 et 12h00 ou le mardi 18 juin entre 9h00 et 12h00** afin de procéder au recensement des matériels ou installations (liste mise en annexe 1 susceptible d'évoluer selon les achats et remplacement de materiel) que le candidat sera réputé connaitre et pouvoir ainsi se conformer aux besoins précis de l'établissement.

2) **Durée :** Contrat d'un an renouvelable deux fois par reconduction tacite soit trois années au total

3) **Début du contrat :** 1er septembre 2024

4) **Documents à fournir :**

Le candidat doit transmettre en un seul exemplaire les documents prévus au code des marchés publics , à savoir :

.une fiche faisant état de sa capacité professionnelle technique et financière

.si l'entreprise est en redressement judiciaire , la copie des jugements prononcés à cet effet

.une declaration sur l'honneur datée et signee pour justifier que le candidat :

1°) a satisfait aux obligations légales et fiscales

2°) n'a pas fait l'objet aux cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1, L.125-3 du Code du travail

5) L'offre doit comprendre :

.le détail et le tarif annuel pour 2 visites par an, incluant le déplacement (selon la liste jointe en annexe 2 des prestations d'entretien souhaitées) pendant les périodes prévisionnelles suivantes : (hors présence élèves) en décembre et juillet.

.tarification des interventions ponctuelles (taux horaire et déplacement) et fournitures de devis

.tarif indicatif pour les fournitures ou réparations les plus courantes

.délai d'intervention et de réactivité

.historique des EPLE pour lesquels la société est prestataire

.la référence du dossier publié sur le site AJI

.le présent document signé et valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières

6) Date de limite de dépôt des candidatures :

.les offres devront être transmises impérativement et uniquement sur la plateforme AJI pour le vendredi 21 juin à 17 heures dernier délai

Le lycée pourra auparavant répondre aux questions concernant cette consultation :

.par mail (int.0750700D@ac-paris.fr)

.par téléphone au 01 53 92 78 00

7) Critères de choix :

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

.capacité technique et professionnelle du candidat : 50%

.prix : 40% (les prix sont HT)

.critères sociaux et environnementaux : 10%

Les candidats seront informés individuellement par mail de la décision de la cheffe d'établissement quant à leur offre respective.

8) Paiement :

Le comptable assignataire est l'agent comptable du lycée Jean-Baptiste Say à Paris.

Le paiement sera fait dans les délais réglementaires par mandat administratif , après constatation du service fait, sur présentation d'une facture déposée sur la plateforme CHORUS.

La personne responsable des marchés,

Véronique Rédini, proviseure



Le représentant habilité de l'entreprise (signature précédée de la mention manuscrite "conditions lues et approuvées"),